

Le succès... grâce à la collaboration

La transformation numérique du système de santé réussira à condition que la collaboration des différents acteurs s'oriente sur une vision et des objectifs communs et qu'elle apporte un bénéfice aux patientes et patients. L'initiative E-Ordonnance Suisse ¹ et la communauté d'intérêts eMediplan ² sont deux projets phares qui vont dans ce sens.

1. Qu'est-ce que l'E-Ordonnance Suisse ?

E-Ordonnance Suisse est une initiative de la Fédération des médecins suisses FMH et de la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse. Ce modèle montre comment mettre en œuvre avec succès une numérisation orientée sur les patients dans le système de santé grâce à la collaboration. Les avantages de cette coopération sont manifestes, pas seulement pour les patientes et les patients, mais également pour les professionnels de la santé. Le service « E-Ordonnance Suisse » mis à disposition par Health Info Net AG (HIN) ² offre une solution globale qui permet de signer et d'enregistrer les ordonnances électroniques, de les utiliser et de vérifier leur validité. Un aspect essentiel dans ce contexte est qu'aucune donnée confidentielle n'est enregistrée de manière centralisée, ce qui garantit un haut degré de protection des données. Le système a été développé dans le but d'encourager des processus flexibles et efficaces tout en réduisant le risque d'abus, c'est-à-dire de voir les ordonnances falsifiées ou utilisées dans le but de retirer deux fois les mêmes médicaments.



1.1 Déroulement clair, sécurité élevée : comment l'E-Ordonnance Suisse fonctionne-t-elle ?

Le fonctionnement de l'E-Ordonnance Suisse est clairement structuré : un médecin établit une ordonnance électronique dans son système primaire. Celle-ci est ensuite signée dans le Service E-Ordonnance de HIN et enregistrée sous un identifiant univoque. La patiente ou le patient reçoit l'ordonnance soit sous forme numérique par le biais d'une application soit sur papier et peut en tout temps vérifier l'état de l'ordonnance au moyen d'un code QR. Ce dernier contient les informations structurées de l'ordonnance et une signature électronique qui garantit son authenticité et l'intégrité des informations prescrites. La pharmacie vérifie l'ordonnance, remet les médicaments et valide l'ordonnance dans le système. Non seulement ce processus garantit la sécurité, mais il réduit aussi la charge administrative et évite les saisies à double.

1.2 Les avantages du service « E-Ordonnance Suisse »

Le service « E-Ordonnance Suisse » améliore les déroulements dans les cabinets médicaux et les pharmacies en éliminant le travail lié à la rédaction et à la saisie manuelles des ordonnances. Les ordonnances sont établies numériquement et intégrées dans le logiciel existant, ce qui minimise les erreurs et permet de gagner du temps. Le système assure une sécurité élevée en garantissant l'authenticité et l'intégrité des ordonnances électroniques et l'identité du médecin prescripteur. Les ordonnances électroniques peuvent être transmises sous forme numérique ou imprimées, et les pharmacies peuvent directement récupérer les données ou scanner l'ordonnance. Seules les données nécessaires au traitement sont sauvegardées dans un centre de calcul sécurisé en Suisse. L'utilisation devenue courante de codes QR permet à l'ordonnance électronique d'être largement acceptée, ce qui facilite le passage vers la prescription numérique. Les avantages par rapport à l'ordonnance analogique sont déjà reconnaissables. Pourtant, si l'on veut pleinement exploiter son potentiel, il est nécessaire d'encourager la diffusion et l'intégration de l'ordonnance électronique dans les cabinets médicaux et les pharmacies.

2. Qu'est-ce que l'eMediplan ?

L'eMediplan offre un aperçu standardisé et numérisé de l'ensemble de la médication d'une patiente ou d'un patient. Développé par la communauté d'intérêts eMediplan, il vise à améliorer la sécurité des médicaments, la transparence et l'observance du traitement. En plus d'une simple liste de médicaments, l'eMediplan fournit des informations complémentaires, par exemple des images permettant d'identifier les médicaments, les raisons de la prescription d'un médicament et un code QR lisible par les professionnels de la santé et les patients.

2.1 Les avantages de l'eMediplan

L'eMediplan offre de nombreux avantages pour les professionnels de la santé et les patientes et patients. Il facilite la saisie et l'anamnèse des médicaments, aide les patientes et patients à prendre correctement leurs traitements et améliore l'observance de ceux-ci. Le code QR sur le plan permet d'utiliser les données de médication dans des applications et de les combiner avec des fonctions de rappel pour la prise de médicaments. Autre avantage décisif : il améliore la sécurité des traitements médicamenteux, étant donné que l'eMediplan aide à réduire les interactions et erreurs. Il facilite également la collaboration interprofessionnelle, ce qui rend la médication plus efficace et plus sûre. En particulier pour les personnes âgées et les plans de médication complexes, il apporte une aide précieuse. De plus, l'eMediplan joue un rôle important dans la transformation numérique du système de santé. Il simplifie la communication entre les différents acteurs, ce qui représente un avantage, notamment lorsqu'un patient ou une patiente entre à l'hôpital ou change d'institution de soins. L'eMediplan est prêt pour le dossier électronique du patient (DEP) et pour l'ordonnance électronique, ce qui en fait un élément important de la numérisation du système de santé.

2.2 Intégration de l'eMediplan

L'eMediplan est intégré dans les logiciels existants et a déjà été introduit dans différents cabinets médicaux, pharmacies, hôpitaux et établissements de soins. Plus d'un million d'eMediplans ont été établis en 2024. Le plan peut être utilisé sous forme imprimée avec un code QR ou sous forme numérique. Il a été développé de manière à pouvoir être facilement intégré dans les déroulements de travail des professionnels de la santé. Différentes applications, dont les applications pour patients, sont déjà compatibles avec l'eMediplan, ce qui permet aux patientes et patients de gérer leurs données de médication et de les partager avec les professionnels de la santé.

3. Conclusion

En résumé, l'E-Ordonnance Suisse et l'eMediplan contribuent non seulement de manière décisive à augmenter l'efficacité dans le système de santé, mais également à améliorer la sécurité dans le processus de médication tout en réduisant considérablement la charge administrative pour toutes les parties impliquées. S'ils sont utilisés à large échelle, l'E-Ordonnance Suisse et l'eMediplan sont susceptibles de devenir la norme dans le système de santé. Pour y parvenir, il est essentiel que le service E-Ordonnance Suisse et l'eMediplan s'imposent auprès des fournisseurs de systèmes primaires. Cette intégration est décisive pour faire en sorte que les offres puissent dès le début être directement intégrées dans les processus de travail des fournisseurs de prestations et utilisées à large échelle et pour que la transformation numérique dans le système de santé puisse être durablement mise en oeuvre.

Sources

1. <https://e-ordonnance.ch/>
2. <https://emediplan.ch/>
3. <https://www.hin.ch/services/e-rezept/>

Marco Heuberger

Responsable de projet de FMH

Esther Kraft

Cheffe de la division Données, démographie et qualité de FMH

Fédération des médecins suisses FMH

Elfenstrasse 18

3006 Bern

Tél. 031 359 11 11

ehhealth@fmh.ch

www.fmh.ch